

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CATTENIERES

SÉANCE DU 11 AVRIL 2022

Date de convocation, date d'affichage : 07/04/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

présents : 11

votants : 13

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

L'an deux mille vingt-deux, le 11 du mois d'avril à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Daniel FORRIERES, Maire, et sur convocation du 07 avril 2022, et affichée le même jour.

Membres présents : Daniel FORRIERES – Mikaël LANCEL – Francine SEDENT - David HEGO – Antoine HERMAN - Roseline HODIN – José-Manuel LERICHE - Véronique MEYER – Julien DESFOSSEZ - Céline MARELLI – Sabrina CARDON

Membre(s) excusé(s) : Christophe BOUTHORS (a donné procuration à Daniel FORRIERES pour le représenter et voter en son nom), Vincent WIART (a donné procuration à Roseline HODIN pour le représenter et voter en son nom)

Membre(s) absent(s) : Raphaël CANTA, Damien BARDOUX

OBJET : COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES – DROIT DE PREEMPTION

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal en date du 13 juin 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

Droit de préemption urbain

- Non exercice du droit de préemption
DIA reçue le 31 janvier 2022 de Me Jérôme Balland notaire à Caudry
Propriétaire(s) : Mme Angélica Mura
Parcelle(s) : section B n° 449 et 918

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Suivent les signatures...

Pour copie conforme et certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication le **14 AVR. 2022**

Le Maire,

Daniel FORRIERES

